

Formulaires d'autorisations pour les élèves externes 2020-2021

À retourner pour le 3 août

Sortie heure de dîner

Par la présente, **j'autorise ma fille** : _____
à sortir du terrain du Collège le midi lorsqu'elle le désire.

Je dégage le Collège François-Delaplace de même que tous ses agents préposé(es) ou employés(es) de toutes responsabilités inhérentes à toutes ces sorties.

OU

Par la présente, **je n'autorise pas ma fille** : _____ à sortir du terrain du Collège le midi. Lorsque je l'autoriserai, je lui signerai un billet qu'elle devra remettre au secrétariat du Collège.

Signature du parent

Pensionnaire occasionnelle

Pensionnaire occasionnelle

Votre fille a la possibilité d'être "pensionnaire occasionnelle" au coût de 35\$ par nuit. Ce montant inclut le souper ainsi que le déjeuner et dîner du lendemain. Vous n'avez qu'à nous aviser aussitôt que vous avez la date que votre fille passera la nuit au Collège par téléphone ou par courriel : secretariat@moncfd.net. Il est important de nous aviser au minimum 24 heures à l'avance afin que les éducatrices puissent lui préparer une chambrette/chambre.

Votre fille doit payer sa carte de "pensionnaire occasionnelle" en apportant son chèque au secrétariat **avant la date prévue** où elle dormira au Collège. À noter que la partie pension est déductible d'impôts comme frais de garde (un reçu sera émis).

VERSO →

Cafétéria



Les élèves externes doivent se procurer un ou des coupons repas pour manger à la cafétéria. Le repas complet comprend la soupe, l'assiette principale, le bar à salade, le dessert et le breuvage. Les coûts :

- ★ 6\$ repas à l'unité
- ★ 55\$ carte de 10 repas
- ★ 945\$ pour l'année complète

Pour les élèves qui arrivent tôt :

- ★ 30 \$ carte de 10 déjeuners
- ★ 495\$ pour l'année complète

Le coupon est remis à la personne qui surveille à la cafétéria. Tout achat de repas se fait au secrétariat seulement. **Aucun crédit ne sera accordé.**